

CERTIFICAT DE REUSSITE

Capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger

Je soussigné, titulaire d'une qualification professionnelle en voile relevant de l'article L. 212-1, sous la carte professionnelle n°, atteste que :

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Date de naissance : / /

N° de licence :

ne pouvant fournir l'attestation ou l'un des certificats prévu à l'article A.322-3-1 du code du sport, s'est soumis au test¹ prévu à l'article A. 322-3-2 et a démontré sa capacité à :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Fait pour valoir ce que de droit.

A, le/...../20.....

Signature

¹ Test pouvant être réalisé avec ou sans brassière.